

ELEMENTS D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE TRAVAUX

Si la demande de concession de recherche porte sur le domaine public maritime, elle doit être accompagnée d'une demande d'autorisation domaniale.

Élément du dossier	Référence réglementaire
1° Les pièces nécessaires à l' identification du demandeur *	Article 25 du décret n°2006-798 du 6 juillet 2006
4° Une note technique , accompagnée des documents et plans nécessaires, exposant notamment les caractéristiques principales des travaux, les moyens techniques, les méthodes de recherches ou d'exploitation et, le cas échéant, les tranches de travaux envisagés	
5° L'étude d'impact définie à l' article R. 122-3 du code de l'environnement	
6° Lorsque tout ou partie du périmètre est situé dans un site Natura 2000 ou, à proximité d'un tel site, dans le cas prévu à l' article R. 414-19 du code de l'environnement, le dossier d'évaluation d'incidences défini à l' article R. 414-23 du même code	
7° Une note exposant la compatibilité du projet avec la sécurité publique	
8° Le document de sécurité et de santé prévu à l' article 40 et la copie du permis de navigation en cours de validité pour chacun des navires dont l'utilisation est envisagée	
9° La nature des substances, les quantités minimales et maximales que le demandeur envisage d'extraire annuellement	
10° L'indication des mesures envisagées par le demandeur afin d'assurer le suivi de son activité, notamment les moyens mis en œuvre pour assurer l'auto surveillance du positionnement des navires ainsi que le contrôle des volumes extraits, ainsi que l'indication des mesures envisagées pour contrôler l'impact des travaux sur l'environnement	

**en cas de pluralité des pétitionnaires, les demandes sont présentées à titre conjoint et solidaire et un*